

Descriptif de module

Domaine : Santé**Filière** : Ergothérapie**Année** : 2023-2024

1. Intitulé du module : Méthodologie

Code : S.ER.SO.2311.F.23**Type de formation** : Bachelor**Niveau** :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé

Type :

- Module principal
- Module lié au module principal
- Module facultatif ou complémentaire

Caractéristique :

- Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps

2. Organisation

Crédits ECTS : 5**Langue principale d'enseignement** :

- Français
- Autres (préciser la langue)

Autres compétences linguistiques :

- Autres (lecture en anglais)

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux tutorats pour le dossier est obligatoire.

3. Prérequis

- Avoir validé le(s) module(s)
- Avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre :

4. Compétences visées

A. **Rôle d'Expert·e** : compétences A3 A7

5. Objectifs généraux d'apprentissage

- Décrire l'origine et la place du mouvement de l'Evidence-based Practice (EBP) dans les professions de santé.
- Identifier le type de questions auxquelles peuvent répondre les différents designs de recherche ainsi que leurs caractéristiques, leurs qualités et leurs limites.
- Appréhender les différentes modalités de collecte de données utilisées en recherche et identifier leurs qualités et limites.

- Analyser et évaluer de manière structurée une étude qualitative et une étude quantitative.
- Interpréter les résultats des études de synthèses et appréhender la gradation des recommandations.
- Mener une recherche documentaire structurée pour trouver des guides de pratique, des recommandations cliniques, des articles de synthèse, des articles de recherche et d'autres sources qui puissent répondre à une question clinique.

6. Contenu et formes d'enseignement

Unité 1 – Evidence-based practice (2 ECTS) – 29 périodes

Contenus :

- Epistémologie (4)
- Démarche EB (6)
- Recherche documentaire (7) et exercices en ligne
- Guides de recommandations (2)
- Tutorat dossier : recherche documentaire structurée et application de normes de rédaction (10)

Unité 2 – Designs de recherche, collecte et analyse de données (3 ECTS) – 34 périodes

Contenus :

- Designs qualitatifs (7)
- Analyse structurée d'une étude qualitative (2)
- Echantillonnage et designs quantitatifs (6)
- Analyse structurée d'une étude quantitative (2)
- Méta-synthèse et revue de la portée (2)
- Revue systématique et méta-analyse (2)
- Analyses thématiques et narratives (4)
- Qualités métrologiques des instruments de mesure (3)
- Statistiques descriptives et inférentielles (6)

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input checked="" type="checkbox"/> Tutorat | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|---------------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> Autre : | |

En première session, le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les évaluations sont notées au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses unités ou évaluations. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

- Examen écrit individuel d'une durée de 2h00 en semaine 47. La note obtenue compte pour 3/6 de la note du module.
- Evaluations au fil du cours sur la base des exercices rendus (analyse d'une étude qualitative et analyse d'une étude quantitative). La note obtenue pour chacun des exercices compte pour 1/6 de la note du module.
- Dossier à rendre en semaine 7. La note obtenue compte pour 1/6 de la note du module.

Les évaluations sont notées au 1/10 de point. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| <input checked="" type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input checked="" type="checkbox"/> Travail additionnel |

L'examen écrit est refait en semaine 18 2024.

Les exercices sont refaits sur la base d'un nouvel article (les réponses aux questions n'ayant pas 2/3 des points sont refaites et évaluées) et ils sont rendus à la semaine 18 2024.

Le dossier est complété ou corrigé et il est rendu à la semaine 18 2024.

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

- | | | |
|---|--|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> Autre : analyses d'articles | |

Les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un-e étudiant-e qui suit un module pour la première fois et pour celui ou celle qui le répète.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 31, l'échec à un module est définitif lorsque les résultats restent insuffisants après répétition.

9. Remarques

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module en première session entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les évaluation-s avec une note inférieure à 4 est ou sont remédiée-s. La moyenne pondérée est recalculée à partir de la note de la ou des évaluation-s remédiée-s (notée-s au 1/10 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des évaluation-s avec celle de la ou des évaluation-s ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session.

10. Bibliographie principale / règlement

Fortin, M.-F. & Gagnon J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives*. (3^e éd.). Chenelière Éducation.

Kielhofner, G. (2006). *Research in occupational therapy methods of inquiry for enhancing practice*. F.A. Davis.

Larivière, N. et Corbière, M. (Éds.). (2020). *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes : dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé* (2^e éd.). Presses de l'Université du Québec.

Loiselle, C. G., Profetto-McGrath, J., Polit, D. F., & Beck, C. T. (2007). *Méthodes de recherche en sciences infirmières : approches quantitatives et qualitatives*. ERPI.

Portney, L. G. (2020). *Foundations of clinical research. Application to evidence-based practice* (4th ed.). F.A. Davis Company.

Taylor, M. C. (2007). *Evidence-based practice for occupational therapists*. Wiley-Blackwell.

11. Enseignant.e.s

Bertrand Leiser Martine, Kühne Nicolas, Pellerin Marc-André

Nom du/de la responsable de module :

BERTRAND LEISER Martine

Descriptif validé le :

4 septembre 2023

Descriptif validé par :

BERTRAND LEISER Martine